



Formation bancaire & financière

Inscription

Introduction à la comptabilité (cours préparatoire facultatif)

Mes données personnelles (SVP écrire en lettres capitales)

Nom

Prénom

Facturation

A moi-même



A mon entreprise



Je m'inscris au cours facultatif « Introduction à la comptabilité » sur le site de Genève (dans les locaux de l'ISFB, La Praille, Route des Jeunes 12, 1227 Carouge).

Le prix du cours s'élève à CHF 450.-- pour les membres et CHF 600.-- pour les non-membres.

Vous devez vous procurer en librairie la dernière édition des ouvrages "TQG I" et "TQG II" de MM. Schumacher et Donzé et les avoir dès le 1^{er} cours.

La direction se réserve le droit de ne pas ouvrir ce cours s'il recueillait un nombre insuffisant d'inscriptions (voir point 5 au verso).

Les dates sont fixées les :

13.09.2012, de 16h45 à 20h00,

20.09.2012, de 13h00 à 16h15, et

27.09.2012, de 13h00 à 16h15.

Nous recommandons ce cours à tous les étudiants qui n'ont pas (ou plus) de bases en comptabilité. Il vous donnera de l'assurance et une meilleure base, indispensable pour suivre plus aisément l'enseignement compact et exigeant en comptabilité.

Les thèmes suivants seront développés : inventaire et bilan, comptes, résultat de l'entreprise, compte privé, actifs et passifs transitoires, pertes sur créances et comptes de provision, amortissements, sociétés de personnes, sociétés de capitaux.

Un test d'autoévaluation est à votre disposition sur le site de l'ISFB (www.isfb.ch sous « Formations diplômantes/ESBF ») qui vous aidera à déterminer votre niveau.





Formation bancaire & financière

Conditions

1. Le contrat entre en vigueur dès la signature du formulaire d'inscription par les participants qui doivent s'acquitter des frais d'inscription.
2. Les participants peuvent annuler leur inscription jusqu'à un mois avant le début des cours. Des frais de dossier de CHF 100.-- seront dès lors perçus.
3. Passé ce délai, les participants seront tenus de s'acquitter de la totalité des frais du cours.
4. Les frais d'inscription sont payables d'avance.
5. L'ISFB se réserve le droit d'annuler ce cours si, au moment de la clôture des inscriptions, le nombre de participants n'est pas suffisant. Les personnes inscrites en seront alors immédiatement informées.
6. Si nécessaire, l'ISFB se réserve le droit d'annuler ou de reporter ces cours pour des raisons organisationnelles.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer votre inscription dûment remplie à :

**ISFB
La Praille
Route des Jeunes 12
1227 Carouge
A l'attention de Myriam KOESSLER ROSSI**

Délai d'inscription : 15 août 2012.

Lieu, date

Signature